


Le transport des produits sanguins est une étape importante dans le processus transfusionnel. Une **identité conforme** et un maintien de l'**intégrité des produits sanguins** sont des éléments cruciaux pour assurer la sécurité de l'utilisateur. Ce document s'adresse à tout le personnel transportant des produits sanguins à l'intérieur de l'établissement.

**Transport des produits sanguins de routine, urgence et extrême urgence** (inclus protocole de transfusion massive (PTM))

Contexte de routine et d'urgence	Contexte d'extrême urgence (PTM)
<p><b>S'assurer que le document de prise en charge est complété.</b> La cueillette du bon produit au bon usager est primordiale.</p>	
<p><b>Remettre le document de prise en charge au technologiste.</b> Les vérifications de la conformité du produit et la distribution informatique seront faites.</p>	
	
<p><b>Désinfecter vos mains avant de manipuler le produit sanguin.</b> Utiliser la solution à base d'alcool disponible, puis laisser sécher complètement.</p>	
<p><b>Faire, avec le technologiste, les vérifications de l'identité du receveur à voix haute.</b> Vérifier la concordance du nom, prénom et # dossier sur le document de prise en charge, l'étiquette de compatibilité / réservation du produit et le bordereau d'émission de produit sanguin.</p>	
<p><b>Compléter le bordereau d'émission de produit sanguin.</b> Inscrire votre nom en lettres moulées, votre # d'employé, la date et l'heure si ce n'est pas déjà inscrit.</p>	
	<p style="text-align: center;"><b>Contexte de PTM :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>À la 1<sup>re</sup> collecte des produits, une feuille de route - PTM vous sera remise par la banque de sang en deux copies. <b>Conserver la copie 2 (jaune) qui pourra être utilisée comme document de prise en charge</b> et remettre l'autre copie au personnel transfuseur.</li> <li>Il n'est pas nécessaire de signer le bordereau d'émission lors de la prise de possession des produits sanguins : Vous devrez inscrire vos initiales dans la section appropriée de la feuille de route - PTM de la banque de sang.</li> </ul>
<p><b>Apporter <u>rapidement et directement</u> le produit sanguin à l'unité de soins.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prenez soin de cacher l'information nominative.</li> <li>Ne laisser jamais un produit sans surveillance.</li> <li>En tout temps, les produits sanguins doivent être manipulés délicatement.</li> <li>Si plusieurs types de produits sont transportés en même temps, éviter tout contact entre les produits ayant une température de conservation différente (ex. : culot et plaquettes).</li> <li>Si une fiole est échappée par terre, il faut <b>impérativement</b> la rapporter à la banque de sang, même si elle semble intacte.</li> </ul>	
<p><b>Remettre le produit sanguin au personnel transfuseur dès votre arrivée.</b> Remettre aussi toute la documentation qui accompagne le produit.</p>	
<p style="text-align: center;"><b>Contexte de PTM :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Se rendre <b>directement</b> à la banque de sang avec le coupon complété, aux heures indiquées sur votre copie de la feuille de route PTM. Effectuer la vérification à <b>voix haute</b>, lorsque le contexte le permet.</li> <li>Inscrire vos initiales, votre # d'employé et l'heure de la cueillette sur la feuille de route.</li> <li>Transporter les produits sanguins <b>rapidement et directement</b> vers l'unité de soins.</li> <li>Si plusieurs sacs sont remis hors glacière, <b>ne pas les transporter collés</b>.</li> <li>Si l'utilisateur est transféré vers une autre unité de soins, faire suivre la copie (jaune) de la feuille de route - PTM, dûment complétée, à la personne qui assurera le transport des produits sanguins.</li> <li>Rapporter les glacières vides, s'il y a lieu, lors de la prochaine cueillette à la banque de sang. <b>Ne jamais mettre un produit sanguin ayant été sorti de la glacière à l'intérieur de celle-ci.</b></li> </ul>	

Références : Fiche technique sur le transport de produits sanguins à l'intérieur de l'établissement, CISSSMC

Direction émettrice	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2020-12-02
AMC-DSIEU-6072 (Rév. 2026-02-18)		Révision :	2026-02-18